

## FICHE POST BAC – SECTION COMMERCE « Ce qu'il faut retenir »

### Rentrée des élèves : (voir la fiche 3) :

- BTS 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> année : Mardi 03 Septembre 2024

### Journée d'intégration :

- Étudiants en BTS : Semaine du 16 au 20 Septembre 2024

### Réunions parents professeurs

La prise de rendez-vous s'effectue via la plateforme École directe. Un mail de rappel sera envoyé par la vie scolaire, 15 jours avant la date de la réunion parents professeurs.

- N°1 : Jeudi 05 Décembre 2024 à 17h30
- N°2 : Mardi 18 Mars 2025 à 17h30

### Semestres :

#### BTS MCO 1

- Semestre 1 : du 03 Septembre 2024 au 24 Janvier 2025
  - => Conseil de classe : Mardi 28 Janvier 2025
- Semestre 2 : du 05 Janvier 2025 au 23 Mai 2025
  - => Conseil de classe : Jeudi 30 Mai 2025

#### BTS MCO 2

- Semestre 1 : du 03 Septembre 2024 au 04 Janvier 2025
    - => Conseil de classe : Mercredi 08 Janvier 2025
  - Semestre 2 : du 25 Janvier 2025 au Vendredi 25 Avril 2025
- => Conseil de classe : Mardi 29 Avril 2025

### Stages :

Classes de BTS MCO	
<b>PFMP 1</b>	1 <sup>ère</sup> année : du 25 Novembre au 21 Décembre 2024 2 <sup>ème</sup> année : du 07 Octobre au 19 Octobre 2024 et du 04 Novembre au 16 Novembre 2024
<b>PFMP 2</b>	1 <sup>ère</sup> année : du 02 Juin au 28 Juin 2025 2 <sup>ème</sup> année : du 17 Mars au 05 Avril 2025

Les PFMP sont obligatoires en lycée professionnel et doivent être réalisées dans leur totalité. Le professeur principal, accompagné de l'équipe enseignante accompagne les élèves dans la recherche de la structure d'accueil. Le départ en PFMP ne peut avoir lieu que si les conventions ont été signées par l'élève et sa famille, la structure d'accueil et l'établissement scolaire. Le jour de la rentrée, le professeur principal distribue aux élèves les conventions de stage afin qu'ils puissent entamer leurs démarches.

### Tenues professionnelles et travaux pratiques :

Une journée professionnelle est mise en place pour l'ensemble de la section **le mardi**. Lors de cette journée, les élèves et étudiants doivent avoir une tenue professionnelle composée de :

- Un pantalon ou une jupe noire
- Le polo de la section
- Des chaussures de ville (les baskets, tennis, converses etc... ne sont pas acceptés)

Lors des sorties, visites d'entreprise ou projet extérieur, la tenue professionnelle est demandée. En cas d'absence de celle-ci, l'élève ne pourra donc pas participer à la sortie et sera dirigé en permanence.

#### **Examens blancs :**

- Partiels blanc en classe de 1<sup>ère</sup> année de BTS : du 05 au 07 Mai 2025
- Partiels blanc en classe de 2<sup>ème</sup> année de BTS : du 25 au 28 Novembre 2024 et du 10 au 13 Mars 2025

#### **Dates à retenir :**

- Date d'essayage de la tenue professionnelle : **Vendredi 30 Août 2024**
- Lors de cette journée, la société sera présente dans les locaux de 10h00 à 14h00. Les élèves peuvent donc venir commander leurs tenues pour l'année scolaire. La société accepte le paiement avec la carte génération. L'établissement scolaire met en relation les familles et le prestataire. Nous ne gérons pas les commandes. En cas de problème ou pour toutes nouvelles commandes, il incombe aux familles de prendre contact avec la société.
- Photographie de classe : **Jeudi 05 Septembre 2024**
- Célébration de rentrée : **Vendredi 27 Septembre 2024**
- CROSS : **Septembre ou Octobre 2024**
- Assemblée générale de l'APEL : **courant Septembre 2024**
- Dossier de demande de bourse : **entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 17 octobre 2024**
- Cérémonie des diplômes : **Vendredi 29 Novembre 2024**
- Spectacle de Noël : **Jeudi 10 Décembre 2024**
- Célébration de Noël : **Vendredi 20 Décembre 2024**
- Journées portes ouvertes : **Janvier 2025 + Mars 2025**
- Journées pédagogiques : **2 journées sont prévues (Avril et Juillet 2025). Les cours ne sont pas maintenus.**

#### **Manifestations et projets :**

Tout au long d'une année scolaire, les différentes classes de la section participent à de nombreuses sorties scolaires, visites d'entreprises, et mise en place de projets. Différents professionnels interviennent également afin de présenter les exigences du milieu professionnel mais également les poursuites d'études et les différents métiers du secteur.

Une attitude exemplaire est donc demandée aux élèves de la section lors de ces nombreux échanges.

Une autorisation de sortie scolaire à l'année doit donc être complétée afin que les élèves puissent participer à l'ensemble des manifestations. A titre d'information, les familles seront averties de l'organisation de chacune d'elles par courrier. La présence des élèves est obligatoire car ces moments font partis des temps d'apprentissage. En cas d'absence, les élèves s'exposent à des sanctions et nous ne pourrions garantir un apprentissage de qualité, leur permettant d'intégrer le monde du travail.

## FICHE POST BAC – SECTION SANTE SOCIAL

### « Ce qu'il faut retenir »

#### Rentrée des étudiants : (voir la fiche 4) :

- BTS 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> année :
- 

#### Journée d'intégration :

- Étudiants en BTS : la semaine du.

#### Réunions parents professeurs

La prise de rendez-vous s'effectue via la plateforme École directe. Un mail de rappel sera envoyé par la vie scolaire, 15 jours avant la date de la réunion parents professeurs.

- N°1 : le
- N°2 : le

#### Semestres :

##### BTS ESF 1

- Semestre 1 : du 03 Septembre 2024 au 04 Janvier 2025
  - => Conseil de classe : Mardi 07 Janvier 2025
- Semestre 2 : du 05 Janvier 2025 au 23 Mai 2025
  - => Conseil de classe : Jeudi 30 Mai 2025

##### BTS ESF 2

- Semestre 1 : du 03 Septembre 2024 au 04 Janvier 2025
  - => Conseil de classe : Mardi 07 Janvier 2025
- Semestre 2 : du 05 Janvier 2025 au Vendredi 25 Avril 2025
  - => Conseil de classe : Mardi 29 Mai 2025

#### Stages :

	<b>Classes de BTS</b>
<b>PFMP 1</b>	1 <sup>ère</sup> année : du 12 Mai au 28 Juin 2025 2 <sup>ème</sup> année : du 09 au 21 Décembre 2024
<b>PFMP 2</b>	2 <sup>ème</sup> année : du 06 Janvier au 08 Février 2025

Les PFMP sont obligatoires en formations post bac et doivent être réalisées dans leur totalité. Le professeur principal, accompagné de l'équipe enseignante accompagne les élèves dans la recherche de la structure d'accueil. Le départ en PFMP ne peut avoir lieu que si les conventions ont été signées par l'élève et sa famille, la structure d'accueil et l'établissement scolaire. Le jour de la rentrée, le professeur principal distribue aux élèves les conventions de stage afin qu'ils puissent entamer leurs démarches.

#### Vaccination :

Dans le contexte sanitaire et selon la réglementation en vigueur, les élèves effectuant des stages en milieu hospitalier doivent être à jour de leur vaccination.

#### Tenues professionnelles et travaux pratiques :

Lors des Travaux pratiques, les élèves doivent avoir leur tenue professionnelle complète. En cas d'absence de la tenue, l'élève ne pourra participer au TP. Les parents seront donc contactés et l'élève sera placé en permanence.

Lors des sorties, visites d'entreprise ou projet extérieur, le polo de la section est demandé. En cas d'absence du polo, l'élève est considéré comme n'ayant pas sa tenue professionnelle. Il ne pourra donc pas participer à la sortie et sera dirigé en permanence.

### **Examens blancs :**

- Partiels blanc en classe de 1<sup>ère</sup> année de BTS : du 05 au 07 Mai 2025
- Partiels blanc en classe de 2<sup>ème</sup> année de BTS : du 25 au 28 Novembre 2024 et du 10 au 13 Mars 2025

### **Dates à retenir :**

- Date d'essayage de la tenue professionnelle : **Vendredi 30 Août 2024**
- Lors de cette journée, la société sera présente dans les locaux de 10h00 à 14h00. Les élèves peuvent donc venir commander leurs tenues pour l'année scolaire. La société accepte le paiement avec la carte génération. L'établissement scolaire met en relation les familles et le prestataire. Nous ne gérons pas les commandes. En cas de problème ou pour toutes nouvelles commandes, il incombe aux familles de prendre contact avec la société.
- Photographie de classe : **Jeudi 05 Septembre 2024**
- Célébration de rentrée : **Vendredi 27 Septembre 2024**
- CROSS : **Septembre ou Octobre 2024**
- Assemblée générale de l'APEL : **courant Septembre 2024**
- Dossier de demande de bourse : **entre le 1<sup>er</sup> Septembre et le 17 Octobre 2024**
- Cérémonie des diplômés : **Vendredi 22 Novembre 2024**
- Spectacle de Noël : **Jeudi 10 Décembre 2024**
- Célébration de Noël : **Vendredi 20 Décembre 2024**
- Journées portes ouvertes : **Janvier 2025 + Mars 2025**
- Journées pédagogiques : **2 journées sont prévues (Avril et Juillet 2025). Les cours ne sont pas maintenus.**

### **Manifestations et projets :**

Tout au long d'une année scolaire, les différentes classes de la section participent à de nombreuses sorties scolaires, visites d'entreprises, et mise en place de projets. Différents professionnels interviennent également afin de présenter les exigences du milieu professionnel mais également les poursuites d'études et les différents métiers du secteur.

Une attitude exemplaire est donc demandée aux élèves de la section lors de ces nombreux échanges.

Une autorisation de sortie scolaire à l'année doit donc être complétée afin que les élèves puissent participer à l'ensemble des manifestations. A titre d'information, les familles seront averties de l'organisation de chacune d'elles par courrier. La présence des élèves est obligatoire car ces moments font partis des temps d'apprentissage. En cas d'absence, les élèves s'exposent à des sanctions et nous ne pourrions garantir un apprentissage de qualité, leur permettant d'intégrer le monde du travail.